

tétrazoïques (colorants acides) de la cellulose : orseilline BB en bain acide, Congo en bain alcalin; ce serait une hémi-cellulose qui serait accompagnée d'une autre matière fixant énergiquement les colorants basiques.

D'autres espèces, au contraire, telles que les *Polyporus igniarius*, *P. fomentarius*, *P. versicolor*, etc., présenteraient la callose associée aussi à une substance fixant les colorants basiques. Par l'hydrolyse, les tissus de ces espèces fourniraient deux sucres, l'un qui serait la galactose, l'autre qui par son osazone se rapprocherait du rhamnose.

Je me propose d'étendre ces recherches et de vérifier prochainement si les relations que ces résultats établissent entre la callose et la galactose sont bien fondées.

M. le Secrétaire général donne lecture des communications suivantes :

MALADIE BACILLAIRE DES VIGNES DU VAR, par **MM. PRILLIEUX**
et **DELACROIX**.

M. Marion, professeur à la Faculté des sciences de Marseille, a adressé, il y a quelques semaines, au laboratoire de Pathologie végétale, des ceps de Vigne malades qu'il avait reçus de M. Cochard, propriétaire à la Cadière (Var). Ce sont des Vignes françaises, greffées sur diverses Vignes américaines, *Riparia* et autres. Le mal dont elles sont atteintes n'avait pas encore été observé dans la région; M. Marion décrit ainsi cette maladie :

« Des souches ayant donné des masses de fruits se dépouillent
» plus vite que les voisines. En mars, on les taille sans rien con-
» stater de mauvais. Les sarments sont sains, verts, en sève, et
» brusquement, en quelques jours, le dessèchement atteint les
» parties aériennes. La première année, la Vigne repousse du
» pied; mais l'année suivante, après recépage, nouveau phéno-
» mène identique, les parties souterraines se dessèchent à leur
» tour et la Vigne meurt. »

Dans les premiers jours de ce mois (mai), nous avons reçu un nouvel envoi de ceps malades, provenant d'un point éloigné du vignoble où avaient été observées les premières atteintes du mal.

Il paraît certain que la maladie s'étend dans le Var, elle se manifeste en de nombreuses localités éparses, de préférence, nous dit-on, dans les terres fortes et humides ou du moins pouvant être par moment exposées à l'humidité.

Le bois des ceps malades coupés transversalement présente, sur la surface de la section, de nombreux petits points noirâtres, tantôt éparpillés sur toute cette surface, tantôt, et c'est le cas le plus fréquent, rapprochés en îlots à contours mal limités et formant ainsi des taches dont le centre est coloré.

A l'examen microscopique, on voit que l'altération porte particulièrement sur les vaisseaux, les cellules du parenchyme ligneux et les rayons médullaires. Les parois des vaisseaux prennent une couleur jaune brunâtre, leur cavité est obstruée par une matière gommeuse également colorée en brun que l'on trouve aussi dans les cellules altérées. De plus, on voit, dans tous les éléments atteints ainsi de dégénérescence gommeuse, tourbillonner de nombreux Bacilles.

La culture nous a permis d'isoler de ces tissus malades deux Bactéries allongées, dont l'une s'agrège en filaments articulés, comme cela se produit dans la forme *Leptothrix*. L'année dernière, nous avons reçu de M. Costet, professeur d'agriculture à Tunis, des sarments de Vigne malade présentant tout à fait les mêmes caractères que ceux qui nous ont été envoyés cette année du Var; nous y avons alors signalé la présence d'un Bacille que nous avons isolé et cultivé. Il nous paraît identique à l'un de ceux que nous ont donnés les Vignes de la Cadière.

Il nous paraît fort probable que cette maladie, considérée comme nouvelle dans le Var et en Tunisie, n'est autre que le mal *nero* des Italiens qui cause des ravages considérables dans l'Italie méridionale et la Sicile.

Déjà en 1879, M. Santo Garovaglio, avait observé la présence de Bactéries dans le bois des Vignes atteintes de mal *nero*. Les récentes recherches de MM. Beccarini et Cugini semblent bien établir que cette maladie est réellement due à des Bactéries.

A la Cadière, la maladie a débuté sur des Vignes italiennes des « Maccaroli » provenant d'une pépinière qui les avait reçues directement d'Italie. En Tunisie de même beaucoup de vignobles ont été constitués par des cépages italiens.